



**PRÉFET  
DU DOUBS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Économie Agricole et Rurale

Commission Départementale de Préservation  
des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers  
(CDPENAF)

Affaire suivie par : Bertrand Sauce – Lionel FAIHY  
Tél. : 03 39 59 55 33/34  
bertrand.sauce@doubs.gouv.fr

**Direction départementale  
des territoires du Doubs**

Le Président de la CDPENAF

à

Monsieur le Maire de Grand Combe  
des Bois  
Mairie  
3 rue des Jonquilles  
25210 GRAND-COMBE DES BOIS

**OBJET** : Consultation de la CDPENAF

Besançon, le 8 octobre 2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.151-12 du code de l'urbanisme, la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) s'est prononcée en séance le 26 septembre 2024 sur votre projet d'élaboration de PLU au titre des extensions et annexes à l'habitation en zone A et d'un Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL).

**Avis de la commission :**

**Extensions et annexes à l'habitation en zone A :**

**Avis favorable** en recommandant de diminuer le périmètre d'implantation des extensions et des annexes.

**Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) :**

**Avis favorable**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de séance

**Benoît FABRI**